

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le jeudi 15 décembre à 18h15 en mairie.



À la majorité

Du « vivre ensemble »

Les esprits chagrins trouveront sans doute cette expression un peu galvaudée tant elle est utilisée à tout va ; pourtant, c'est bien de cela dont il s'agit dès lors que l'on a le souci de l'intérêt général : comment mieux vivre ensemble ?

Tout d'abord en prenant le temps de s'écouter mutuellement.

Nous tenons ici à remercier les Barisiennes et les Barisiens qui ont participé aux cinq réunions publiques d'octobre que nous avons placées sous le signe du plaisir de nous retrouver afin d'évoquer nos réalisations et nos projets. Au-delà de l'information, élément indispensable, chacun a pu ainsi poser des questions, formuler des suggestions ou émettre des critiques. Nous tenons toujours à être à l'écoute !

La cordialité et la qualité des échanges nous confirment qu'il fait bon vivre à Bar-le-Duc même s'il reste encore beaucoup à faire. Nous nous y attelons en menant une politique résolument portée vers l'attractivité. Qu'on se le dise : **Bar-le-Duc est bien une ville dynamique, sportive et culturelle.**

Dans la continuité de ces réunions publiques, nous venons de lancer, le mois dernier, la **Maison des Barisiens**, un nouvel outil de **démocratie de proximité**. Cette Maison itinérante est animée par les élus de façon à venir régulièrement à la rencontre des habitants à l'occasion de manifestations, sur certains marchés ou directement dans les quartiers. Là encore, il s'agit d'expliquer, d'échanger sur les aménagements en cours ou sur les décisions récemment prises en Conseil Municipal mais aussi pour recueillir les bonnes idées. En somme, créer davantage de lien entre nous parce que tout ne peut pas passer par le numérique, les humains sont ainsi faits qu'ils ont avant tout besoin de se voir pour construire.

Enfin, vivre ensemble c'est aussi **se retrouver pour des temps forts qui ont du sens collectivement** : les cérémonies commémoratives et les festivités traditionnelles. Ainsi, après la Fééria et la visite de Saint-Nicolas, les derniers jours de l'année apporteront leur cortège d'animations dans la ville illuminée : marché de Noël, déambulations, expositions, concerts... Que soient ici remerciés les services de la Ville, les associations et tous les partenaires pour leur implication dans les préparatifs de ces festivités.

Très belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Les élus de la majorité

À la minorité

La politique de la Mairie rattrapée et dépassée par l'actualité

A grand renfort de communication, la majorité essaie de sauver les apparences. Elle n'a pas préparé notre ville aux enjeux actuels et à venir sur les sujets du réchauffement climatique, de la transition énergétique et de la protection de l'environnement.

L'habitat et la communication en surchauffe

Dépliants, discours, stand à la foire... sont mobilisés pour valoriser une politique de soutien à la rénovation énergétique. Tardive ? Assurément ! Nous sommes une des dernières collectivités meusiennes à mettre en place un programme d'amélioration énergétique des logements. Rien n'a été fait pendant plus de 10 ans, 70 % des logements ont été construits avant 1974 et font craindre une précarité énergétique pour de nombreux Barisiens. Nous avons probablement perdu des habitants faute de logements adaptés à leurs besoins.

Une politique de construction d'un autre temps

Avant, les collectivités construisaient des bâtiments pour un usage unique, avec un parking, un système de chauffage, une artificialisation des sols et des charges de fonctionnement qu'il fallait maîtriser. L'heure est à l'optimisation, au partage des équipements et aux partenariats avec d'autres collectivités. A Bar-le-Duc, c'est différent, la municipalité a construit un nouveau marché

Horaires de l'accueil de la Mairie

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00

Mardi, mercredi et vendredi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Jeudi 08:30 - 17:30

Permanence du Maire

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

☎ 03 29 79 56 00

À la minorité

Avec la sécurité, soyons sérieux

Le « Tsur » (Territoire de sécurité urbain rural) vise à créer un syndicat pour lutter contre les délinquants circulant autour de Saint-Dizier et sur la RN4. Ce dispositif prévoit la création d'une brigade dédiée à la RN4 basée à Saint-Dizier et le déploiement de la vidéoprotection sur l'axe routier. A terme, 200 caméras seront installées pour un coût approximatif, au départ, de 25000 euros pour la Communauté d'Agglomération.

Des élus sans vision des conséquences.

Notre groupe s'est opposé au projet présenté. Un article prévoyait la délégation au syndicat de la décision d'implantation des caméras de vidéoprotection, leur gestion et donc les Centres de Supervision Urbains (CSU). Cela retirait la liberté aux communes d'implanter la vidéoprotection sur leur territoire. De plus, aucune étude d'impact budgétaire (dépenses nouvelles, frais de structure, frais administratifs, d'ingénierie) n'a été présentée.

Une intervention partagée et bénéfique.

Nos remarques ont été largement partagées par les territoires voisins, ce qui a conduit à modifier l'article incriminé. Le pouvoir de police du Maire et le maintien de la compétence aux communes pour l'implantation de la vidéoprotection sont de nouveau garantis. Nous resterons vigilants aux évolutions de ce projet (évolution budgétaire, déploiement...). Le nouvel impôt voté au printemps dernier par la majorité de la Communauté d'agglomération n'a pas vocation à financer la sécurisation de Saint-Dizier.

Agissons pour toutes les insécurités.

Aujourd'hui, nos concitoyens souffrent de l'explosion des prix alimentaires et des matières premières. Les incertitudes économiques risquent de réduire les dépenses des habitants et vont impacter nos commerces de proximité. Tous les indicateurs sociaux du territoire sont dans le rouge. Répondons d'abord à l'insécurité en matière d'énergie, de mobilité, de logement, d'emploi, de pouvoir d'achat, de réchauffement climatique. Améliorons les conditions de vie de tous. Vous savez que nous ne manquerons pas d'être attentifs aux orientations politiques de la majorité qui seront définies en décembre. Notre équipe vous souhaite de passer des fêtes de fin d'année les meilleures possibles.

Continuez à nous écrire sur barleeduc2020@gmail.com. Les élus de la liste « Vivre, partager, innover à Bar-le-Duc » (Divers gauche) **Benoit Dejaiffe, Mathias Raulot, Atika Bensaadi, Benoit Damant, Sylvie Jolly, Alexandre Berger**

couvert qui ne sert que 3 demi-journées par semaine. Il aurait pu accueillir, à l'étage, des salles de réunions, des bureaux... La Barroise est une très belle salle mais un gouffre en termes de charges de fonctionnement. Pourquoi ne pas avoir élaboré avec la ville de Saint-Dizier un programme de concerts et de spectacles plus ambitieux avec des équipements et des charges partagées ? La majorité essaie de trouver des usages additionnels au hall bouliste. Un peu tard, les plans sont terminés !

Prime vélo, les pistes cyclables en option

Sans pistes cyclables, les Barisiens se promènent dans les bois et sur les chemins blancs le week-end avec leurs vélos neufs. C'est bon pour la forme, beaucoup moins pour atteindre l'objectif de réduction de la mobilité carbonée du quotidien.

TUB, nous le demandons depuis 2 ans

Les tarifs des abonnements étaient 5 à 7 fois plus chers pour les non-résidents de l'agglomération. En totale opposition avec une politique d'attractivité et le développement de l'usage des transports en commun, le 1er janvier 2023, les tarifs ne distingueront plus les résidents des non-résidents.

N'hésitez à nous transmettre vos remarques et propositions :

Facebook : Dynamisons Bar-le-Duc - Mail : dynamisonsbarleeduc@gmail.com

Pierre-Étienne Pichon, Séverine Kubany, Emmanuel Cappelaere, Frédéric Verlant